



Le Programme FAIRE LE POINT

Bilan de carrière

Le bilan de carrière offre à un candidat la possibilité de faire le point sur sa carrière sans passer par le dispositif du bilan de compétences. Il s'adresse aux candidats qui disposent d'un délai très court, et d'une disponibilité limitée.

Ce programme, très opérationnel, permet de :

- faire l'inventaire de ses acquis et potentiels,
- identifier ses motivations,
- prendre du recul par rapport à son parcours professionnel
- avoir une vision globale de son portefeuille de compétences
- entamer, le cas échéant, une réflexion sur un nouveau projet professionnel

A l'issue de cette démarche, le candidat sera en mesure de déterminer ses axes de développement et sa stratégie de mobilité.

La durée totale du programme est de 8 heures, (soit une journée), en trois rendez-vous individuels.

1 - Prise de contact, recueil des attentes du candidat, présentation du support méthodologique

2 - Inventaire détaillé des savoirs, savoir faire, savoir être, motivations et de leurs limites

3 - Construction du portefeuille de compétences, analyse et validation des axes de développement de carrière, formulation de pistes d'orientation et esquisse d'un projet professionnel

Les supports, questionnaires et exercices mis en œuvre sont sélectionnés parmi les outils utilisés pour le bilan de compétences